

Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

www.mondialisation.ca Concernant le CRM Contact Devenez membre Magasin en ligne

English
italien español
srpski portugês
العربية Deutsch

Le 4 avril 2012 SYRIE : Lettre ouverte aux médias



- Accueil
- Articles Récents
- États-Unis
- Canada
- Amérique latine & Caraïbe
- Europe
- Afrique subsaharienne
- Russie et CEI
- Moyen Orient
- Océanie
- Asie

- Guerre USA OTAN
- Histoire, société et culture
- Crise économique mondiale
- Crimes contre l'humanité
- Environnement
- Pétrole, Gaz de schiste, Transnationales
- Pauvreté et inégalités
- Militarisation
- 11 sept. Guerre au
- Droits humains et police
- Loi et justice
- Biotechnologie et OGM
- Droits des femmes
- Désinformation médiatique
- Politique et religion
- Nations Unies
- Science et médecine
- Services de renseignements

Recherche

Archives
Index des Auteurs

RSS | Ce qu'est le RSS

Visitez notre site web

GlobalResearchTV
GRTV
GLOBAL RESEARCH TV

Sarkozy et l'affaire Merah : La famille de Mohamed Merah nie que celui-ci soit le tueur de Toulouse

par Antoine Lerougetel



Mondialisation.ca, Le 3 avril 2012

wsws.org

Envoyer cet article à un(e) ami(e)
Imprimer cet article

0 submit 51 1

Digg+ reddit f Share Tweet

La famille de Mohamed Merah, celui que la police française accuse des fusillades meurtrières de Toulouse et Montauban entre le 11 et le 19 mars, a catégoriquement nié qu'il soit un terroriste ou qu'il ait perpétré les tueries. Merah a été tué jeudi 22 mars par une unité du corps d'élite de la police après un siège de 32 heures de son appartement.

Son demi-frère Rachid Merah qui vit en Algérie a dit à France Info: «Je n'ai aucune idée de ce que disent les médias et les politiciens français sur Mohamed. Ils disent que Mohamed a été en Afghanistan et au Pakistan et qu'il a été en contact avec Al Qaida. Mais ça, je le nie formellement. Et je doute qu'il ait eu un lien avec Al Qaieda ou les Talibans ou n'importe quelle organisation terroriste dans le monde. Et ce qui prouve ça, c'est que la France l'a tué avant qu'il ne puisse parler devant la justice, alors qu'ils auraient pu l'attraper vivant. »

Les déclarations de Rachid Merah viennent après que des questions similaires ont été soulevées par des experts de la police, tel Claude Prouteau du GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) qui a fait remarquer que l'unité de police spéciale qui a tué Merah aurait pu aisément le capturer vivant. Au lieu de cela, la police a pris d'assaut l'appartement de Merah et l'a tué sous une pluie de près de 300 balles. Le ministre de l'Intérieur Claude Guéant avait néanmoins affirmé que tout serait fait pour capturer Merah vivant de façon à ce qu'il puisse être jugé.

Commentant les armes et les vidéos de la fusillade que la police aurait trouvées dans l'appartement de Merah, Rachid Merah a parlé des reportages médiatisés selon lesquels Merah était un indic des services du renseignement français: «Mais pour la question des armes, on peut imaginer qu'il a été manipulé par les services secrets français, parce qu'il était jeune et facilement influençable, ils ont très bien pu l'acheter. Ils l'ont utilisé puis ils l'ont tué. Tous les scénarios sont possibles. Qui peut prouver que Mohamed Merah a filmé lui-même les vidéos [des fusillades]? Ca peut très bien être quelqu'un d'autre. »

Rachid Merah a ajouté: «On récolte ce qu'on a semé. Ils tuent nos enfants en Palestine, en Afghanistan, en Irak, ils doivent prendre leurs responsabilités. Le Ministre de l'Intérieur français a dit que Mohamed était un monstre ... mais je réponds qu'ils ont créé ce monstre qui a tué des enfants. »

Ces remarques de Rachid Merah viennent après des déclarations similaires faites par le père de Mohamed Merah, Mohamed Benalal Merah: «Il aurait fallu l'arrêter et enquêter avec lui. Peut-être qu'il leur aurait fourni des informations. Peut-être que ce n'est pas lui qui a tué. En tuant mon fils, les services français ont perdu des preuves, et moi, mon fils. »

Ces déclarations arrivent au moment où la version officielle de l'Etat, selon laquelle Merah était indétectable car il était un « loup solitaire auto-radicalisé » qui avait un comportement normal jusqu'à ce qu'il assassine sept personnes, se révèle être une invention. Il agissait au contraire en contact étroit avec les agences du renseignement français et en collaboration directe avec un, voire même probablement plusieurs, complices qui sont encore à ce jour non identifiés.

La preuve principale utilisée pour incriminer Merah ont été les armes trouvées dans son appartement et les déclarations de la police disant qu'il avait avoué son crime au cours des négociations et des conversations téléphoniques avec eux. Mais cette preuve n'a pas été rendue publique et il reste toujours un élément de doute quant à savoir si Merah était vraiment le tueur. Un témoin de la fusillade de Montauban avait décrit le tueur comme un homme robuste avec des cicatrices et des tatouages sur la joue, ce qui ne ressemble guère à Mohamed Merah, mince et au visage lisse.

Un autre élément dans cette affaire est la possibilité qu'un « troisième homme » ait participé et qui reste à ce jour non identifié. Le frère de Merah, Abdelkader, qui a été accusé de l'aider, a dit à la police que lorsqu'il avait aidé son frère à voler le scooter Yamaha T-Max qui avait servi durant les fusillades, il y avait une autre personne dans la voiture dont l'identité n'a pas été révélée. Il y aurait aussi eu une autre personne vivant dans l'appartement où Mohamed Merah a été tué.

Le chef du service de renseignement intérieur (DCRI), Bernard Squarcini a été obligé de nier les reportages persistants de la presse française et italienne selon lesquels Merah était un indice pour l'un de ses propres agents à Toulouse, et que c'était ce qui expliquait qu'il avait pu éviter d'être détecté et arrêté jusque très peu de temps avant d'être tué par la police le 22 mars.

Le démenti de Squarcini est affaibli par le fait qu'un jour après la mort de Merah, le chef de la police a dit au *Monde* que le tueur présumé avait demandé, durant le siège, à parler à un représentant de son agence basée à Toulouse. Cet agent, qui serait une jeune femme d'origine nord-africaine, avait débriefé Merah à son retour du Pakistan en novembre 2011, où il avait passé deux mois.

L'ancien chef de la sécurité Yves Bonnet a dit au journal local de Toulouse, *La dépêche du Midi* qu'il était « frappant » que Merah ait un correspondant à la DCRI: « Avoir un correspondant , ce n'est pas anodin. »

Même si Merah n'était considéré que comme un « indic » de petit rang, cela pourrait expliquer pourquoi la police et les services de sécurité ne l'avaient pas détecté : parce qu'ils avaient délibérément cessé de regarder dans sa direction.

L'hebdomadaire *Le Canard Enchaîné* écrivait jeudi que Merah et sa famille avaient été mis sous écoute par la DCRI de mars à novembre de l'an dernier. La mise sous écoute avait brusquement cessé, dit *Le Canard*, au moment de sa rencontre avec l'agent de la DCRI en novembre. Mais les unités de surveillance ont dit plus tard que la mise sous écoute avait commencé en novembre et avait cessé en février car cela n'avait rien révélé d'important. Ce n'était que quelques semaines avant que le tueur ne se déchaîne.

Dans ces circonstances hautement suspectes, juste quelques semaines avant l'élection présidentielle, le président sortant Nicolas Sarkozy s'est saisi de ces fusillades pour attiser l'hystérie sécuritaire et se mettre sur le devant de la scène médiatique. Il a annoncé de nouvelles lois pénalisant les visites sur des sites internet «encourageant une idéologie terroriste » et la police a fait hier une opération de répression sur un présumé réseau islamiste en France et procédé à l'arrestation de 19 personnes.

Le soutien tacite apporté à ces mesures d'Etat policier par le candidat PS à l'élection présidentielle François Hollande et ses alliés de la pseudo-gauche a permis à Sarkozy de prendre l'initiative dans la course à l'élection, avec ce qui est en fait un coup politique. Les sondages d'opinion à présent donnent Sarkozy en tête avec 30 pour cent des intentions de vote contre 28 pour cent pour Hollande, au premier tour de l'élection qui se tiendra le 22 avril.

Article original, [WSWS](#), publié le 30 mars 2012

*Articles de Antoine Lerougetel publiés
par Mondialisation.ca*



[Huiles Massages neutres](#)

Naturelle et Végétale pour le soin et la relaxation, Jjoba, avocat ..

www.senteursetsens.com

Annonces Google

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

[Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation](#)

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Antoine Lerougetel, [wsws.org](http://www.wsws.org), 2012

L'adresse url de cet article est: www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=30108

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca

Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009